



## COMPTE RENDU du CHS-CT du Morbihan Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail Réunion du 25 février 2014

### A l'ordre du jour :

1. Approbation des procès-verbaux du 18 juin 2013 et du 1er octobre 2013 (vote)
2. Note d'orientation 2014
3. Visite du CHSCT à la Trésorerie de Carnac
4. Étude des annotations du registre hygiène et sécurité (du 17/09/2013 au 03/02/2014), des déclarations d'accidents du travail (du 10/10/2013 au 28/11/2013) et des signalements d'agression (du 11/10/2013 au 03/02/2014)
5. Étude des rapports de l'ISST (T. de Belz - visite du 26/11/2013; Brigade DIRCOFI Ouest – visite du 09/12/2013)
6. Présentation par Kiné Ouest Prévention du contenu de ses formations
7. Réaménagement de l'accueil d'Auray
8. Bilan des formations 2013 et propositions pour 2014 (vote)
9. Proposition d'actions pour le budget 2014 (vote)
10. Questions diverses.

En début de séance, le Président a posé la difficulté de débattre des propositions d'amélioration des conditions de travail avant l'élaboration du Plan Annuel de Prévention (P.A.P.), ce débat sera à l'ordre du jour du prochain CHS-CT.

### 1- Approbation des procès verbaux

-Vote du PV du 18/06/2013 : Pour à l'unanimité

-Vote du PV du 01/10/2013 : Solidaires contre, CFDT abstention, CGT pour

### 2- Note d'orientation 2014

Il y a eu discussion sur la possibilité de remplacer le PV par un relevé de décisions et un résumé des échanges et des débats. Ce point ne faisant pas l'unanimité on garde le PV en l'état, sachant que le relevé de décisions est obligatoire, donc les 2 documents subsistent.

### 3- Visite du CHSCT à la trésorerie de Carnac

M. JERRETIE, chef de service, intervient suite à la lecture du compte rendu de la visite. Il y a eu selon lui concertation avec les agents.

Les 7 agents ne sont quasiment jamais là en même temps, ce qui limite les nuisances (lors de la visite ils étaient tous là).

Concernant le bruit : les agents n'utilisent pas les casques mis à leur disposition et le bruit est tout à fait acceptable en fermant la porte.

La porte du garage est manipulée par un agent très « costaud » donc pas de difficulté particulière.

Les comptes de gestion auront disparu dans 2 ans, il y aura donc un peu plus de place.

Le seuil entre le garage et le bureau (dangereux) ne semble pas être un problème.

Le garage servant de salle d'archives n'est pas équipé d'extincteur mais le chef de service précise que ces archives sont « mortes ». Un extincteur est cependant obligatoire.

En résumé, le chef de service minimise les difficultés pourtant mises en avant par les agents.

Le seul point sur lequel il admet qu'il y a un problème est le ménage qui est fait pendant la pause méridienne. Le sol mouillé pendant les heures de travail est très accidentogène. Plusieurs chutes ou glissades se déjà sont produites.

Au vue de la dangerosité de la situation, le changement des horaires de ménage est acté en CHSCT.

M. Souquet va prendre contact avec ONET.

Madame Roos Kadouri précise que le changement de place des bureaux n'est pas une option. Ils sont à repositionner.

M. Hautin propose l'achat d'un chariot qui pourrait faire l'objet d'un essai préalable, la Trésorerie de Vannes Municipale en est équipée.

La pose d'un seuil amovible plus léger, un seuil fixe deviendrait un obstacle avec la porte basculante du garage. Une porte motorisée serait adaptée (à voir avec la mairie).

Toutes ces difficultés de manipulations et de port de charges lourdes créent un risque élevé de dorsalgies et lombalgies.

Les extincteurs présents sur le site ne correspondent pas aux risques, la présence de gaz impose des extincteurs à poudre.

## **6-Présentation par la Société KINE OUEST du contenu de ses formations**

Ces formations ont donné entière satisfaction aux agents malgré quelques griefs sur l'information, l'accueil et le soutien très divers des responsables de services. Un taux de remplissage plus élevé diminuerait le cout par participant.

Il y aurait une forte demande de recyclage.

Elles seront sans doute reconduites et financées par le CHSCT. Le recensement des besoins sera effectué par la secrétaire-animatrice.

## **4-Examen des fiches navette, des déclarations d'accidents du travail et des signalements d'agression**

Les demandes de lampes, nombreuses, sont transmises au MDP.

Les caractéristiques de ces lampes doivent être analysées par le MDP et l'AP.

Il faut en effet faire un distinguo entre les lampes achetées avec la carte d'achat (le marché est national) servant de point lumineux d'appoint et les lampes spécifiques (basse luminescence) adaptées aux besoins individuels.

La vie de la fiche navette n'est satisfaisante ni pour les agents ni pour les OS ni pour l'AP.

M. Hautin propose un suivi plus rigoureux des fiches qui permettra d'apporter des réponses aux agents, positives ou négatives.

Le MDP précise que les demandes individuelles n'ont pas à faire l'objet d'une fiche navette. En effet les problèmes médicaux CONFIDENTIELS ne doivent pas figurer sur ces fiches. Il faut prendre rendez-vous avec le MDP qui jugera de la pertinence des demandes de matériel ergonomique et adaptera sa prescription en fonction de la pathologie.

L'A.P. et le MDP vont soumettre une fiche modifiée en ce sens précisant la confidentialité des renseignements médicaux et le circuit ad hoc.

Désormais si de telles fiches subsistent, elles seront bloquées par l'AP et ne seront pas transmises en CHSCT. Accord des OS.

Par ailleurs, les OS demandent à revoir l'accès à ces fiches (navette ou de signalement) sur Ulysse qui n'est pas très aisé.

Suite au déménagement de l'Orientis et aux travaux, le grand nettoyage de l'Hôtel des Finances de Lorient démarrera le 10 mars.

Problème de téléphone sur Lorient : SFR est intervenu pour augmenter le débit, ce qui semble être satisfaisant.

Plafond d'Auray:les travaux ont été effectués.

Le CHS-CT a discuté des fiches de signalement des SIE de LORIENT HDF portant sur différents problèmes tels que la peinture inachevée, les bureaux exigus, le niveau sonore, le manque de place pour l'archivage.

La direction rappelle qu'il s'agissait d'effectuer les travaux nécessaires dans un cadre budgétaire restreint, et que cela avait été mis en place à la suite d'un ensemble de compromis. Il semble donc qu'il faille faire avec les imperfections.

La formule désormais habituelle « à l'avenir la dématérialisation devrait résoudre le problème » a encore une fois trouvé sa place ici.

On supprime les emplois avant d'avoir trouver les solutions pour faire sans, on réduit donc la superficie en espérant faire de futurs gains de place.

On doit donc toujours faire mieux avec moins, sans certitude sur les éventuels futurs gains.

### **La CGT Finances Publiques a toujours condamné cette logique.**

Ce même empressement se retrouve sur le projet Troadec. Le Directeur a d'ailleurs indiqué qu'on se dirigeait désormais vers un retard d'un an par rapport au calendrier initial (soit 2017, au mieux).

La direction indique que la poursuite du changement des ouvrants sur LORIENT est en cours, pour un montant de 150 000 € (financement Préfecture), ce qui devrait résoudre en partie les problèmes d'isolation.

Le CHS-CT acte le principe d'une visite systématique lors de l'achèvement de travaux sur un site.

Le CHS devrait se rendre à LORIENT courant mai.

### **Accidents de Travail**

Le Médecin de Prévention indique qu'un soutien est systématiquement proposé aux agents victimes d'accident de travail.

### **Fiches de signalement d'agression.**

La direction explique la procédure suivie, en relation avec l'agent afin de réagir au niveau adapté. Parfois l'agent ne fait le signalement que pour « formaliser » l'agression, et ne souhaite pas forcément qu'un courrier soit envoyé au contribuable.

Les OS précisent qu'il s'agit parfois de craintes liées aux suites éventuelles d'une plainte. Parfois cela entraîne des conséquences futures, qu'il est difficile d'appréhender juste après l'agression, il est donc important de mettre en place un suivi.

Nous ne réagissons pas tous de la même façon face à une agression, un collègue témoin peut parfaitement être plus « marqué » que la victime directe.

En réponse aux interrogations portées par la CGT, concernant les annotations du chef de service sur une des fiches, le Directeur précise qu'il n'y a aucune tolérance face aux agressions, et qu'en aucun cas il n'est tenu compte de la « qualité » de l'agresseur (notable, professionnel etc.).

### **Vos représentants CGT sont à votre disposition pour vous apporter le soutien dont vous pouvez avoir besoin pour établir cette fiche, ou suite au signalement.**

Face au caractère d'urgence, nous avons pu évoquer la situation des agents de la trésorerie d'ELVEN, qui suite à des changements et un manque de personnel, ont exprimé un profond malaise et une situation catastrophique au sein de leur service.

Face à la gravité de la situation et aux risques encourus par les agents, l'équipe de renfort est sur place et le poste est provisoirement fermé tous les après-midi.

La tentation habituelle de mettre ça sur le dos de « problèmes d'organisation » a été avancée.

Les OS répondent unanimement qu'avec les emplois nécessaires, cela irait beaucoup mieux.

Ne soyons pas dupes, car il s'agit de déshabiller Pierre pour habiller Paul. La situation des effectifs de l'ERD ne permettra pas de « renforcer » tous les services en difficulté.

Les OS préviennent que malheureusement des fiches similaires vont forcément se multiplier à l'avenir.

### **5-Rapports de l'ISST sur la trésorerie de Belz et la brigade DIRCOFI Ouest**

#### **BELZ :**

Différents problèmes ont été évoqués, dont certains sont réglés à ce jour. (armoire et prise électriques, seuil de grille). De façon plus générale, l'utilisation de marches-pieds non-

réglementaires va faire l'objet en 2014 d'une remise à plat pour tous les sites, avec l'achat d'escabeaux avec garde-corps, lorsque cela sera nécessaire.

Concernant le nettoyage insuffisant, Madame COLAS rappelle la réglementation en vigueur : les toilettes sont à nettoyer au moins une fois par jour.

L'administration doit prendre les mesures nécessaires afin d'être en conformité avec le Code du Travail (mutualisation du ménage avec d'autres bâtiments par exemple).

La CGT indique qu'il pourrait s'agir d'une situation discriminatoire, car en fonction de son affectation, un agent n'a pas accès aux mêmes conditions d'hygiène.

Les solutions à apporter se feront en fonction de l'acteur qui intervient (Mairie pour certains travaux, CHS-CT pour des aménagements qui ne dépendent pas du propriétaire des locaux)

### **DIRCOFI Ouest :**

Aucun agent n'a reçu l'habilitation électrique. Des problèmes de circulation existent, par manque d'espace entre les bureaux.

Le site présente un manque d'éclairage (un éclairage devra être posé pour accéder au sous-sol) et n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les points problématiques devront faire l'objet de travaux ou d'aménagements.

### **7-Réaménagement de l'accueil d'AURAY.**

Il s'agit de reculer la banque d'accueil et la caisse, aménager un box de réception, poser des parois vitrées pour améliorer la luminosité de l'accueil.

Nous déplorons que le CHS-CT doive financer ces travaux alors que cet accueil a été entièrement refait en 2006.

La CGT s'étonne que l'on doive remplacer un sol « glissant » ! pourtant neuf. Qu'en est-il de la responsabilité des bureaux d'étude et architectes qui établissent les plans et choisissent les matériaux qui ne correspondent pas au cahier des charges ?!

Nous demandons à ce qu'une attention toute particulière soit portée au projet TROADEC, car il serait mal venu de devoir financer dans le futur ce même type de travaux alors que des acteurs compétents sont censés faire leur travail.

Le médecin de prévention et l'ISSST en profitent pour rappeler la procédure de convocation les concernant. Les OS demandent que Madame COLAS et Madame ROOS-KADOURI soient systématiquement convoquées à toutes les réunions et groupes de travail touchant aux conditions de travail.

### **8-Bilan des formations 2013**

Madame BLOT explique la nouvelle procédure retenue en 2013 pour la convocation des agents

Pour éviter d'avoir des sessions à moitié pleines, il convient d'inscrire plus de personnes que de places disponibles, afin de remplacer les désistements de dernière minute (congés, absences imprévues).

Même s'il peut y avoir quelques déçus, les OS soutiennent cette démarche qui permet d'éviter de gaspiller de l'argent.

Plusieurs observations ont été faites sur le questionnaire de fin de stage qui ne semble pas correspondre avec le stage suivi, il sera donc aménagé.

Le bilan des dépenses effectuées par le Médecin de Prévention a été présenté, une réserve de matériel existe.

Il convient de reconduire la méthode afin que le Médecin dispose d'une réserve de matériel à proposer aux agents sans devoir attendre les accords de financement du CHS.

Les propositions de formation pour 2014 et les propositions d'actions pour 2014 devront attendre la finalisation du DUERP en cours de rédaction afin d'établir les priorités (prochain CHS).

## 9- Propositions d'actions pour le budget 2014

Lorient, Vannes	Acquisition de 2 transpalettes électriques+ 2 palettes grillagées	10 000,00 €		favorable
<b>TOTAL</b>		<b>15 000,00 €</b>		
<b>2. RISQUES CHIMIQUES, BIOLOGIQUES OU LIÉS AU MANQUE D'HYGIENE</b> (amiante, risque de contamination, hygiène des lieux de travail et des sanitaires).				
Auray	Serrure WC pour le personnel au RDC	100,00 €		favorable
<b>TOTAL</b>		<b>100,00 €</b>		
<b>3. RISQUES LIÉS AUX DÉPLACEMENTS ET AUX CHUTES</b> (circulations internes, risques routiers, glissades et chutes de hauteur)				
Tous sites	Achat de 6 escabeaux	600,00 €		favorable
Pontivy	Changement carrelage sanitaires hommes au 2ème étage	925,20 €		favorable
Auray	Tapis antidérapant entrée personnel	100,00 €		favorable
<b>TOTAL</b>		<b>1 625,20 €</b>		
<b>4. RISQUES D'INCENDIE, D'EXPLOSION ET DE PANIQUE</b>				
Tous sites	Pose de boutons d'arrêt d'urgence et détecteurs fumée (sécurité incendie Camac, DDFIP, Hennebont, Jérôme d'Arradon)	3 000,00 €		favorable
<b>TOTAL</b>		<b>3 000,00 €</b>		
<b>5. RISQUES LIÉS AUX PHÉNOMÈNES PHYSIQUES ET AUX BÂTIMENTS</b> (électricité, ambiances sonore, lumineuse ou thermique, structure du bâtiment, ascenseurs, portes et portails)				
Vannes Domaines	Remplacement moquette	10 000,00 €		défavorable
Lorient	Stores CDFP Lorient HDF RdC	6 000,00 €		en attente
Locminé	Stores	500,00 €		favorable
Belz	Dissociation de l'éclairage	1 000,00 €		favorable
<b>TOTAL</b>		<b>17 500,00 €</b>		
<b>6. RISQUES LIÉS AUX ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL</b> (travail sur écran, maintenance mécanique, EPI)				
<b>TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>		
<b>7. RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET SÉCURITÉ ANTI-AGRESSION</b>				
Auray	Réaménagement de l'accueil	20 000,00 €		favorable
Auray	Bouton d'alarme à la banque d'accueil + box	1 200,00 €		favorable
Vannes Mésimur	Vitre anti-agression au bureau d'accueil	1 500,00 €		défavorable
<b>TOTAL</b>		<b>22 700,00 €</b>		
<b>8. RISQUES LIÉS À L'INTERVENTION D'ENTREPRISES EXTERIEURES ET RISQUES PARTICULIERS</b>				
Tous sites	Batteries électrodes défibrillateurs	1 658,00 €		défavorable
<b>TOTAL</b>		<b>1 658,00 €</b>		
<b>9. INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES</b>				
<b>TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>		
<b>10. AUTRES ACTIONS</b> (Développement durable...)				
<b>TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>58 425,20 €</b>		

Recap Budget CHS 2013

NOTIFICATION 2014	133 362 €
Montant des opérations demandées	58 425,20 €
SOLDE DISPONIBLE	74 936,80 €

Ces propositions ont été étudiées en groupe de travail.

Le remplacement des moquettes à Vannes Domaines est impossible à réaliser car il n'y a pas de zone de repli. La Direction a également précisé qu'ils ont vocation à quitter la rue du Pot d'Étain.

La société Onet va essayer de nettoyer les stores du rez de chaussée de l'HDF de Lorient. Le financement de leur remplacement est donc écarté pour le moment.

**VOTE** : POUR CGT, CFDT    Abstention : Solidaires

Explication de vote : ces propositions ont été débattues en groupe de travail. Suite aux différentes interventions, plusieurs propositions ont été rejetées (l'achat de batteries pour les défibrillateurs, vitre anti-agression Vannes Ménémur).

Le CHS-CT a accepté de financer l'accueil d'Auray, nous aurions préféré à minima un co-financement mais les caisses de la Direction sont vides ! Ce projet améliorera les conditions de travail des collègues d'Auray.

## **FORMATIONS 2014**

Coût prévisionnel : 28 700€

La priorité est donnée aux formations incendies, secours et habilitations électriques.

Prévention et santé au bureau ainsi que la gestion de la violence en poste d'accueil seront reconduits.

Un recensement sur tous les sites sera fait pour les séances de sophrologie.

## **QUESTIONS DIVERSES**

La CGT a évoqué le déménagement précipité de la cellule informatique de la Cité vers la Trésorerie Générale. Réponse : c'est une exigence de la DISI de voir regroupées les équipes.

Nous avons demandé d'être attentifs aux conditions d'installation des collègues.

Nous avons eu la confirmation que la CID déménagerait à Troadec.

En fin de séance, nous avons remis la pétition, signée massivement par les agents vannetais, sur les problèmes de stationnement à la Cité et autour.

### **Vos représentant-e-s CGT :**

Mickaël MOREAU, SPF Vannes

Catherine PETITOT, SIE Lorient Sud

N'hésitez pas à les contacter.